

Numéro de dossier : 1093751001

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable</b> | Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Direction  |
| <b>Niveau décisionnel proposé</b>       | Conseil municipal   |
| <b>Sommet</b>                           | sectoriel - Mont Royal  |
| <b>Contrat de ville</b>                 | -   |
| <b>Projet</b>                           | -   |
| <b>Objet</b>                            | Adopter un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal quant à la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges dans l'arrondissement de Ville-Marie et introduisant dans son Document complémentaire des paramètres tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal |

1. Adopter un règlement modifiant le *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* quant à l'affectation du sol et au secteur de valeur patrimoniale sur la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges et introduisant dans son *Document complémentaire* des paramètres tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal.
2. Soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

-- Signé par Pierre BERNARDIN/MONTREAL le 2009-03-24 15:42:42, en fonction de /MONTREAL.

**Signataire:**

Pierre BERNARDIN

---

Directeur Général Adjoint  
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction  
générale adjointe

Numéro de dossier : 1093751001